



CCAS DE CAIX

COMPTE - RENDU SEANCE DU 12 AOUT 2020

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le mercredi 12 août deux mille vingt, 17h20, **le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de CAIX**, légalement convoqué s'est réuni en salle de fêtes, afin de respecter les mesures nécessaires de barrières et de distanciation sociale face à l'épidémie de COVID-19, sous la présidence de **Madame Sabine SCRIBE**.

Les membres présents en séance :

Sabine SCRIBE, Antoine BEAUVOIS Jean-Luc CATRAIN, Myriam CATRAIN, Bernard DUBOIS, Claude HAINFRAY, Elodie LEROY, Clémence ELOY, Dominique MERLIN, Joël ROMBY, Joseph VANBRABANDT, Jean-Claude SACLEUX.

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Sabrina PAPRZYCKI donne pouvoir à Elodie LEROY, Cédric SCRIBE donne pouvoir à Sabine CRIBE.

Le ou les membres absent(s) :

Michel RUSCART

Le ou les membres excusés (s) :

Madame la Présidente fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Claude SACLEUX.

Logement 10, rue du 4 septembre.

Il a été demandé à l'entreprise BUTAGAZ de procéder, courant du mois de juillet 2021, à la dépose et au transport de la cuve. Courant du mois de mars 2021, la Mairie adressera, à l'entreprise BUTAGAZ, une Lettre Recommandée avec A/R stipulant la demande de fin de contrat.

En retour, L'entreprise BUTAGZ procédera au remboursement de la consigne estimé à environ 1200,00€ (mille deux cent euros).

Le Conseil adopte à l'unanimité cette décision.

Maison individuelle située 6 rue du 4 Septembre.

La Mairie souhaite prendre attache aux domaines pour évaluer l'estimation du bien immobilier appartenant à Madame Anne-Marie MOUTON sise 4, rue du 4 Septembre.

La décision sera prise au prochain Conseil.

Prime de naissance :

La prime de naissance octroyée aux familles de l'année 2011 à 2015 d'un montant de 17,00 € (dix-sept euros) en chèque cadeau, a pris fin courant de l'année 2015. Il est souhaité d'envisager sa reconduction.

Aides financières au voyage scolaire :

Les voyages scolaires seront subventionnés par la commune en complément du montage financier et en fonction des critères suivants : Assistante Sociale, attestation du CAF, coefficients et indices de la caisse des écoles etc...

Il sera également déterminé le nombre de familles qui pourraient rentrer dans le cadre.

La décision sera prise au prochain Conseil.

Invitation et organisation du repas des aînés.

Le quota maximum sera de 80 personnes, y compris les accompagnants et les invités.

Les réservations se feront selon le critère suivant : premiers inscrits, premiers servis.

Une date butoir des réservations sera déterminée dans le prochain bulletin.

Clémence ELOY et Axel Gourdin seront chargés de la création des invitations.

Les réservations se feront téléphoniquement à la Mairie.

Myriam et Jean-Luc CATRAIN, Joseph VANBRABANDT, Jean-Claude SACLEUX. Seront chargés d'organiser les navettes Aller/Retour pour les personnes vulnérables. Cela sera notifié dans le prochain bulletin.

La décoration des tables sera traitée à une prochaine date.

Le traiteur Jean-Michel MIELLE a été retenu pour l'élaboration des repas et du service.

10, rue de LIHONS, 80131 HARBONNIERES.

Tel / Fax : 03 22 85 80 47

Le menu retenu :

Apéritif et ses toasts

assiette de foie gras,

St Jacques.

Trou normand (sorbet)

Plat principal : Filet de bœuf en sauce et ses légumes.

Salade, fromages.

Mignardises (quatre / personne).

Pain, vin, eau, service.

Prix pour les accompagnants ou invités 25€

Le café sera servi par nos soins

Le conseil adopte à l'unanimité cette décision.

Création d'une association pour la rencontre des habitants de CAIX.

Date prévue : mardi 22 septembre 2020 après-midi à la salle du patronage.

Un appel est lancé aux bénévoles qui souhaiteraient apporter de leurs temps.

Marie-Laure KANCLERZ propose au conseil une après-midi pause-café de rencontre sociale et conviviale pour échanger, écouter les habitants de CAIX ainsi qu'organiser des jeux de société et activités manuelles etc...

Cette rencontre mensuelle dans un premier temps pourrait évoluer et serait en mesure d'être subventionnée par la commune.

La création d'une association serait souhaitable.

Un sondage sera proposé dans le prochain bulletin.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

Navette des aînés CAIX transport 80.

Le Prix en charge est de 2,00€ / personne qui ont besoin d'aide à la mobilité : Transport 80

Destination de Rosières le mardi matin, A / R

La participation du CCAS sera de 1€ / personne.

Un registre remis à jour des personnes vulnérables sera établi par Joseph VANBRABANDT et Jean-Claude SACLEUX.

La séance est levée à 19h10.

Pour extrait conforme,
CAIX, le 12 août 2020

La Présidente
Sabine SCRIBE